



DOMAINE MARITIME / FLUVIAL

ASSISTANCE RÉGLEMENTAIRE

Bureau d'études ICTP

254, Corniche Fahnestock 06700 Saint-Laurent du Var - Tél. : 04.92.12.97.09 - ictp@ictp.fr - SIRET 434 363 826 00067
ic-tp.fr / Fb : ICTP / @ : ictp06 / in : Ictp06

Le bureau d'études ICTP dispose en interne d'une cellule spécialisée en gestion des procédures réglementaires. L'objectif est de proposer à nos partenaires une assistance aux différentes étapes de leur projet pour obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de l'opération.

Maîtrisant la réglementation en vigueur (CE, CG3P, CU, ...) ICTP prend soin de réaliser toutes les démarches réglementaires dans le respect des trois piliers du développement durable (environnement, économique, social) et propose des mesures de protection et de suivi adaptées à votre projet et à son site d'implantation.

Missions

- Phase diagnostic : Conseils, Audit administratif et réglementaire
- Phase de conception : Nomenclature IOTA, Etude d'impact, Gestion du DPM, Réglementation ICPE, Permis de construire et d'aménager
- Phase de suivi de chantier : Suivi environnemental, Mesures de protection

Dossiers

- Autorisation environnementale
- Déclaration Loi sur l'Eau
- Demande d'examen au cas par cas
- Etude d'impact environnementale
- Notice d'incidences Natura 2000
- Demande de dérogation pour destruction d'espèce protégée
- Demande de concession de plage
- Demande de concession en dehors des ports
- Demande d'AOT du DPM
- Profil de baignade
- Permis d'aménager
- Dossier d'enquête publique
- Dossiers d'exploitation ICTP

Logiciels

- Microsoft Office
- Microsoft Project
- Autocad
- QGIS
- Adobe Illustrator / Photoshop

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

Collectivités

*Saint Tropez (83) - Sainte-Maxime (83) - Cannes (06) - Porto-Vecchio (2A)
Lecci (2A) - Bonifacio (2A) - Propriano (2A) - Villefranche-sur-Mer (06)
Biot (06) – Bonifacio - Conseil départemental des Alpes Maritimes*

Syndicats

SISA – SIP

Ports de plaisance et de commerce

*Nouveau Port de saint Jean-Cap-Ferrat - CCI d'Ajaccio et de Corse du Sud
CCI Bastia - Port de Camille Rayon*

Associations

ANCRE (2A) - APDT (2A)

Sociétés privées

*Aéroports de la Côte d'Azur - Saumaty Services - Nouvel Air
Territoire & Développement*

.../...

22/03 – ANCRE – ZMEL Cala Rossa – Etude paysagère

Maître d'Ouvrage	ANCRE
Année de démarrage de la mission	2022
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	7 K€
Honoraires HT ICTP	7 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Etude paysagère complémentaire (selon exigences DREAL) – Caractéristiques paysagères + prise en compte des enjeux paysagers,
- Photomontages : 1 pour chacune des 4 zones de mouillages

Objet des missions :

- Réalisation d'une étude paysagère dans le cadre de l'instruction de la demande d'AOT ZMEL de Cala Rossa déposée par l'ANCRE et à la suite des demandes d'études complémentaires sollicitées par la DREAL

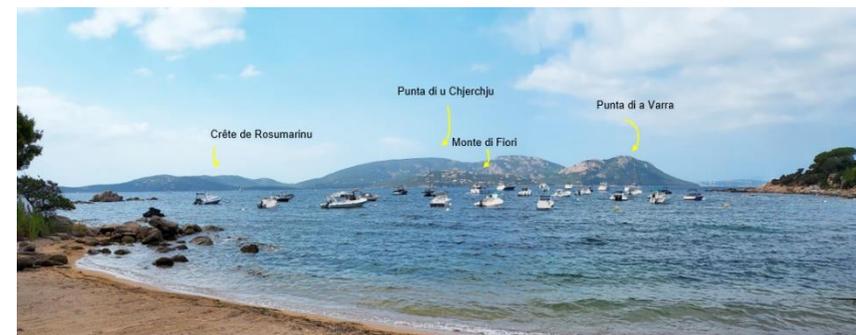
Baie de Cala Rossa
et sa ZMEL



Perception du paysage depuis le pont à droite – Plage des Voiles, ICTP, juillet



ZMEL Cala Rossa zone « Est » à 43% de capacité



Photomontage montrant les perceptions paysagères en projet et en haute fréquentation, associé à la ZMEL de la Testa

21/50 – ZONZA – ZMEL de Sainte Lucie de Porto-Vecchio Reprise dossier et étude paysagère

Maître d'Ouvrage	Commune de Zonza
Année de démarrage de la mission	2021
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	11,5 K€
Honoraires HT ICTP	11,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Reprise des plans des ZMEL suite évolution du projet
- Etude paysagère complémentaire (selon exigences DREAL) – Caractéristiques paysagères + prise en compte des enjeux paysagers + photomontages
- Reprise des dossiers (demande AOT ZMEL, autorisation supplétive, EI)

Objet des missions :

- Reprise des plans, des dossiers réglementaires et réalisation d'une étude paysagère dans le cadre de l'instruction de la demande d'AOT ZMEL de Sainte Lucie de Porto-Vecchio déposée par la commune de Zonza et à la suite des demandes d'études complémentaires sollicitées par la DREAL



Localisation des zones d'accueil réservées à la petite plaisance



Diagramme de l'ensemble paysager « Plaines et piémonts de Porto-Vecchio »



Vue depuis la plage d'Arasu, vers la tour génoise de Pinarello – ICTP 2018

21/49 – APDT – ZMEL La Testa – Etude paysagère

Maître d'Ouvrage	Association des propriétaires du domaine de Santa-Lucia de Testa (A.P.D.T.)
Année de démarrage de la mission	2021
Année de fin de mission	2021
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	7 K€
Honoraires HT ICTP	7 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Etude paysagère complémentaire (selon exigences DREAL) – Caractéristiques paysagères + prise en compte des enjeux paysagers
- Photomontages : 3 par zone de mouillages (rapproché vues du littoral et de la mer et éloigné depuis un site remarquable)

Objet des missions :

- Réalisation d'une étude paysagère dans le cadre de l'instruction de la demande d'AOT ZMEL de La Testa déposée par l'APDT et à la suite des demandes d'études complémentaires sollicitées par la DREAL



Rive Sud du Golfe de Porto-Vecchio vue depuis la plage de la Testa Sud – ICTP 2021



Zones de mouillages Testa nord et Testa sud



Photomontages montrant l'évolution dans la disposition des bouées permettant l'éloignement et la dé-densification du

21/33 - Demande de renouvellement AOT pompage eau de mer plage de Fosse Études technique, financière et réglementaire

Maître d'Ouvrage	Société Les Embruns
Année de démarrage de la mission	2021
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	15 K€
Honoraires HT ICTP	13 K€
Honoraires HT partenaires	2 K€
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Un rapport photo des zones maritimes concernées et des ouvrages concernés par la démolition
- La description succincte basée sur les constats visuels des ouvrages à déposer et/ou démolir en partie maritime
- Une estimation des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les travaux de dépose et/ou de démolition en fonction des ouvrages visités
- Une estimation de la méthodologie à mettre en œuvre en fonction des ouvrages et des accès au chantier
- Une description des conséquences et contraintes estimatives engendrées par les travaux de dépose et/ou de démolition
- Une étude du scénario de maintien et d'amélioration des ouvrages installés sur le DPM sous-marin et également terrestre (rejet des eaux sur la plage de Fosse).

Objet des missions :

- Répondre aux interrogations de la DDTM 06 et démontrer la compatibilité des installations avec les écosystèmes marins

Plage de Fosse
Saint Jean Cap Ferrat

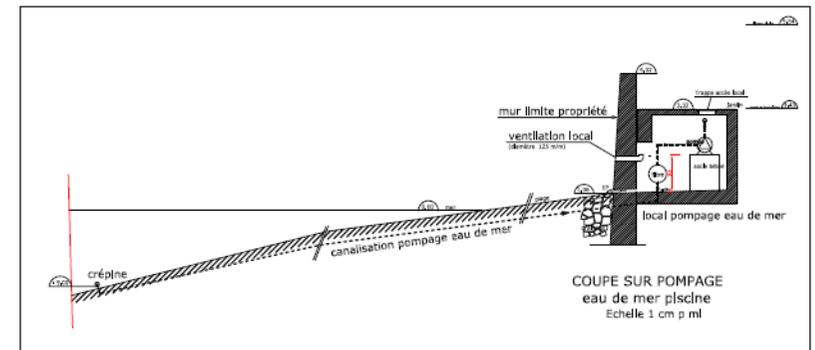


Piscine à eau de mer



Ouvrage béton de
protection de la crépine

Coupe du système
de pompage



21/20 – Profil de baignade de la plage de Golfo di Sogno

Maître d'Ouvrage	Commune de Lecci (2A)
Année de démarrage de la mission	2021
Année de fin de mission	2021
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	2,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Réalisation du profil de baignade de la plage de Golfo di Sogno
 - Etat des lieux : Description du contexte et de la qualité des eaux de baignade
 - Recensement des rejets
 - Diagnostic : Évaluation des rejets / Évaluation du risque potentiel
 - Synthèse et recommandations : Mesures complémentaires / Actions préventives

Objet des missions :

- Profil de baignade dans le cadre de la mise en place de création d'une zone de mouillages et d'équipements légers au droit de la plage de Golfo di Sogno.



Vue aérienne de la plage de Golfo di Sogno

LECCI **Profil de Baignade – Plage de Golfo di Sogno**

Date d'élaboration du profil : Juin 2021 Date de révision du profil : uniquement si le site se dégrade

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : BAIE DE STAGNOLI EST	Position du point de surveillance ARS : N 41°37'25.8456" ; E 9°18'55.3896"	Poste de secours : non	Accessibilités aux animaux : Interdit aux chevaux et chiens non tenus en laisse du 15 juin au 15 septembre
Lieu-dit : Plage de Golfo di Sogno	Département : Corse du Sud	Période d'ouverture : /	Point d'eau potable, douches et sanitaires : Non
Commune : Lecci	Région : Corse	Heures de surveillance : /	Poubelles : Non

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité Escherichia Coli : seuil mauvais = 1000u/100 ml Streptococcus fécaux : seuil mauvais = 370u/100 ml	Classement ARS (Agence Régionale de Santé) Surveillance réglementaire, 7 à 8 prélèvements effectués entre le 25 mai & le 5 septembre	<table border="1" style="font-size: 8px;"> <tr> <td>2017</td> <td>2018</td> <td>2019</td> <td>2020</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Néant</td> <td style="text-align: center;">Néant</td> <td style="text-align: center;">Néant</td> <td style="text-align: center;">Néant</td> </tr> </table>	2017	2018	2019	2020	Néant	Néant	Néant	Néant
2017	2018	2019	2020							
Néant	Néant	Néant	Néant							

Au-delà de ces seuils, fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Lecci.
Lors des 4 dernières années, il n'y a eu aucun relevé ayant entraîné la fermeture de la plage

Carte de la zone d'étude et Schéma de la zone de baignade



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions		
Principales sources de pollution inventoriées	Risque et impact	Distance de la zone de baignade	Type de Pollution	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Épave(s) immergé(s) pouvant induire une turbidité importante	Significatif	De part et d'autre de la plage	Bactériologique, possibilité de rejet en dérivée polluante (issue du bassin versant)	Fluorimétrie importante, alerte en cas d'augmentation fulgurante du débit		Analyses réglementaires, fermeture du site de baignade puis réouverture	Étude des débris et polluants par temps sec et de pluie, sensibilisation des riverains
Fréquentation par les plaisanciers	Moyenné	Plan d'eau	Bactériologique/Macrocochets	Vérification visuelle de rivières d'hydrocarbures et/ou rivières d'eaux grasses/oléfines	Observations, remontées d'information et intervention	Analyses réglementaires, fermeture du site de baignade le temps de la disparition	Sensibilisation des plaisanciers
Dispositifs d'assainissements collectifs	Faible	En haut de plage	Bactériologique	Vérification visuelle		Évaluation des équipements, analyses et fermeture de la plage si nécessaire et réouverture si résultats conformes	Surveillance/contrôle des dispositifs
Poste de rebouage situé à proximité de la plage	Faible	Sur la plage	Bactériologique	Alerte météorologique et état de remplissage/déballastage ou dysfonctionnement d'un dispositif		Évaluation des équipements, analyses et fermeture de la plage si nécessaire et réouverture si résultats conformes	Surveillance/ Maintenance régulière des systèmes
Fréquentation importante par des baigneurs ou par des animaux domestiques	Faible	Sur la plage	Bactériologique/Macrocochets	Vérification visuelle /Alerte en cas de présence de déjection		Régime des macrocochets, retrait des déjections	Sensibilisation et dispositifs publics, information du public par des panneaux + Sans autre conséquence

Personnes à contacter

Personnes à contacter en cas de pollution : La commune de Lecci prévoit également la mise en place d'un document permettant de contacter la Mairie pour toute pollution
Au sein de la mairie, les personnes en charge de la gestion de ces crises sont :

- Monsieur le Maire GIANNI, joignable au 09 86 71 43 43 / 06 15 83 48 88 ;
- Monsieur Patrick MICHELANGELO, 1er adjoint, joignable au 06 12 01 47 12 ;
- Monsieur Jacques MARCHI, Adjoint, joignable au 06 85 83 91 09 ;
- Monsieur Frédéric BARLAM, Secrétaire Général, joignable au 06 15 23 11 58.

Fiche de synthèse

Zone d'étude du linéaire de plage de Golfo di Sogno



20/51 - 19/38 – Mission réglementaire pour le réensablement des plages de Cannes

Maître d'Ouvrage	Ville de Cannes
Année de démarrage de la mission	2019
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	37 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Elaboration des dossiers réglementaires, comprenant :
 - La rédaction d'une étude d'impact ;
 - La rédaction d'une autorisation environnementale ;
 - L'élaboration d'un dossier d'enquête publique.
 - La participation à la rédaction des DCE pour les éventuelles études complémentaires.

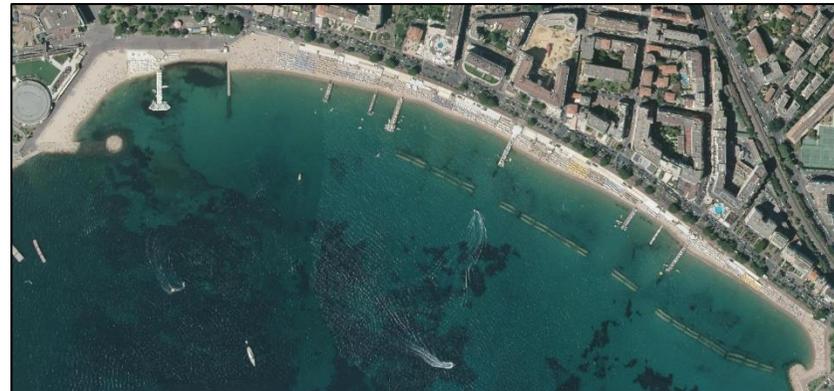
- Suivi des procédures, comprenant :
 - L'assistance en phase d'instruction ;
 - La participation à la rédaction des DCE pour les mesures de suivi.

Objet des missions :

- Produire l'ensemble des documents techniques et réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations administratives liées à l'opération de réensablement pluriannuel (sur 10 ans) sur les plages de Gazagnaire, de la Croisette et de la Bocca.



Linéaire des plages de la Bocca



Linéaire des plages de Croisette



Linéaire des plages de Gazagnaire

20/37 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Renouvellement concession plage et DSP

Maître d'Ouvrage	Ville du Touquet-Paris-Plage
Année de démarrage de la mission	2020
Année de fin de mission	2024
Nature du groupement	ICE.Pissarello Mandataire / ICTP et AEI cotraitants
Montant global HT des prestations	107 K€
Honoraires HT ICTP	17 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Phase 1 : Dossier de renouvellement de la concession de la plage du Touquet (Ville/Etat)
- Phase 2 : DSP pour les sous-concessions de plage

Objet des missions :

- Renouvellement de la concession de la plage naturelle du Touquet-Paris-Plage pour une durée de 12 ans et de la procédure de Délégation de Service Public pour l'attribution des sous-traités d'exploitation situés sur le domaine maritime



Localisation de la plage de la commune du Touquet – Paris – Plage au 1/25000^{ème} – IGN



Plage de la commune du Touquet – Paris – Plage après retrait des activités – ICTP novembre 2020



Lots en activité - prises de vue dirigées du Nord vers le Sud Ville du Touquet 2021

20/36 – Mission d'étude d'impact en vue du rechargement des plages Commune d'Antibes Juan-les-Pins

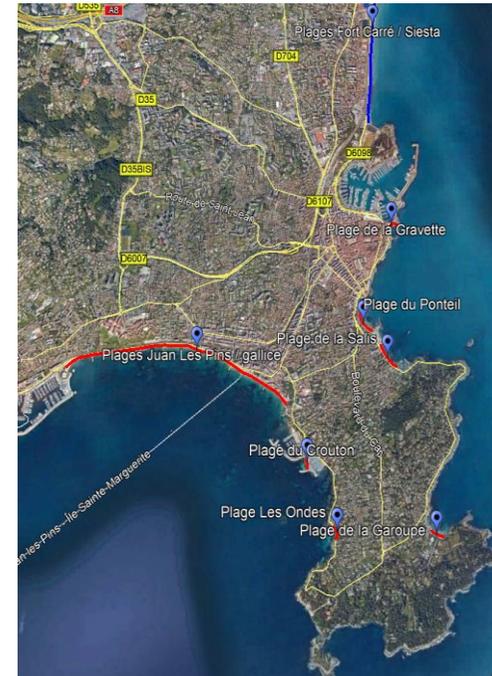
Maître d'Ouvrage	Commune d'Antibes Juan-les-Pins
Année de démarrage de la mission	2021
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	ICTP
Montant global HT des prestations	51 K€
Honoraires HT ICTP	-
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

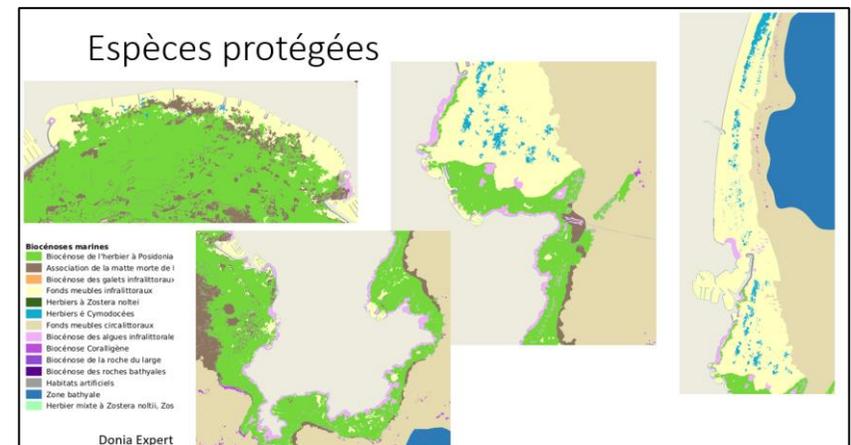
- Elaboration des dossiers réglementaires, comprenant :
 - La rédaction d'une étude d'impact ;
 - La rédaction d'une autorisation environnementale
 - L'élaboration d'un dossier d'enquête publique
 - La participation à la rédaction des DCE pour les éventuelles études complémentaires
- Suivi des procédures, comprenant :
 - L'assistance en phase d'instruction
 - La participation à la rédaction des DCE pour les mesures de suivi

Objet des missions :

- Produire l'ensemble des documents techniques et réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations administratives liées à l'opération de réensablement pluriannuel (sur 10 ans) sur les plages d'Antibes



Localisation des linéaires de plages concernés



Herbiers de Posidonies à prendre en compte

20/27 – Demande de concession de la plage de Calvi

Maître d'Ouvrage	Commune de Calvi
Année de démarrage de la mission	2020
Année de fin de mission	2021
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	17 K€
Honoraires HT ICTP	-
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	Commune de Calvi



Plage de Calvi – Linéaire concerné par la demande de concession (Google Earth)

Nature des missions :

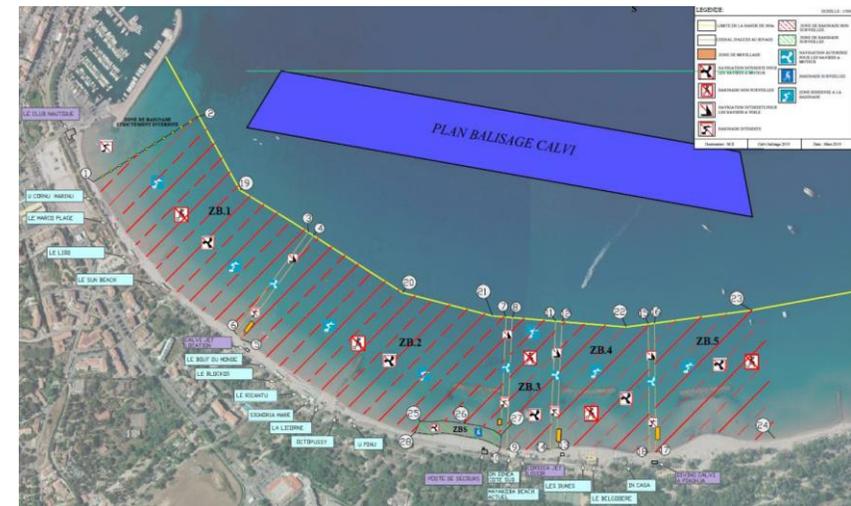
- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public
 - (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)

Objet des missions :

- Obtention de la concession de la plage de Calvi



Plage de Calvi (ICTP – 2020)



Plan de balisage de la plage de Calvi

20/24 – Saint-Tropez cimetière marin – Etude d’impact

Maître d’Ouvrage	Com Com du Golfe de Saint-Tropez
Année de démarrage de la mission	2020
Année de fin de mission	2022
Nature du groupement	ICTP Co-traitant / CREOCEAN Mandataire
Montant global HT des prestations	18 K€
Honoraires HT ICTP	7 K€
Honoraires HT partenaires	11 K€
Montant HT des travaux	-



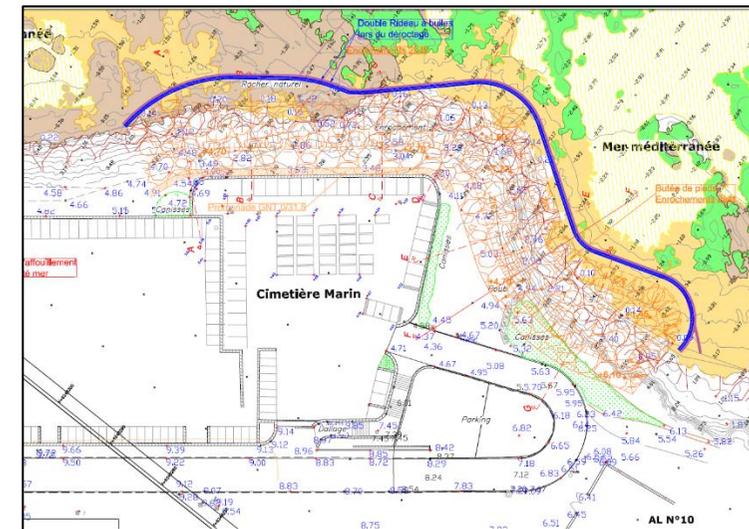
Linéaire de la digue à réhabiliter

Nature des missions :

- Etude d’impact et étude des effets indirects
- Assistance réglementaire

Objet des missions :

Réhabilitation des enrochements au niveau du cimetière marin de Saint-Tropez sur une longueur d’enrochements de 70 mètres linéaires environ.



Reprise du projet de réhabilitation pour éviter tous impacts direct et indirect sur les herbiers de Posidonies

20/11 – Concession d'utilisation du DPM à l'usage de l'école de voile Plage de la Figueirette

Maître d'Ouvrage	Commune de Théoule sur Mer
Année de démarrage de la mission	2020
Année de fin de mission	2021
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	10 K€
Honoraires HT ICTP	-
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Etudes réglementaires
 - Demande de transfert de gestion de la terrasse et des bâtiments implantés sur le DPM

Objet des missions :

- Régularisation de la situation administrative de l'école de voile de la plage de la Figueirette sur la commune de Théoule sur Mer.



Localisation de l'école de voile



Ecole de voile de la Figueirette

Ouvrages à régulariser



19/38 – Mission réglementaire pour le réensablement des plages de Gazagnaire

Maître d'Ouvrage	Ville de Cannes
Année de démarrage de la mission	2019
Année de fin de mission	2021
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	22 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

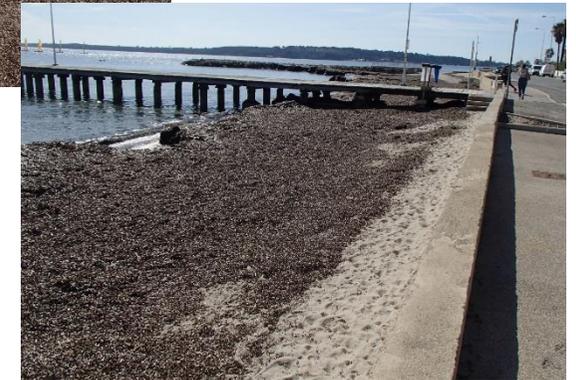
Nature des missions :

- Elaboration des dossiers réglementaires, comprenant :
 - La rédaction d'une étude d'impact ;
 - La rédaction d'une autorisation environnementale ;
 - L'élaboration d'un dossier d'enquête publique.
 - La participation à la rédaction des DCE pour les éventuelles études complémentaires.

- Suivi des procédures, comprenant :
 - L'assistance en phase d'instruction ;
 - La participation à la rédaction des DCE pour les mesures de suivi.

Objet des missions :

- Produire l'ensemble des documents techniques et réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations administratives liées à l'opération de réensablement pluriannuel (sur 10 ans) sur les plages de Gazagnaire.



Linéaire des plages de Gazagnaire (de nord au sud)

18/39 – Nouvelle Aire Saumaty ICPE

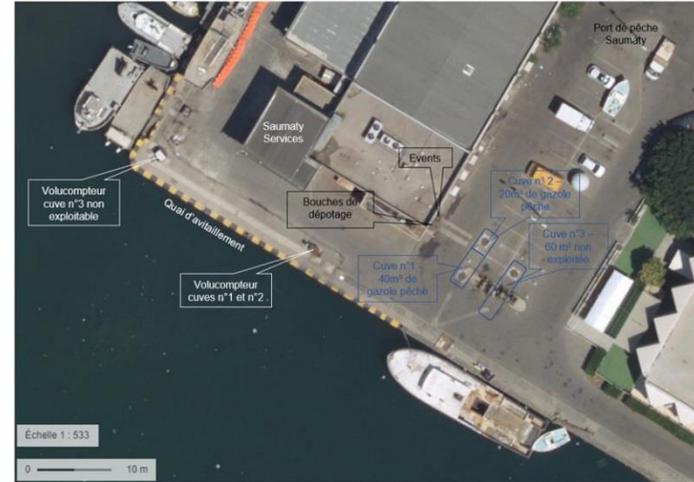
Maître d'Ouvrage	Saumaty Services et Société Nouvelle Aire
Année de démarrage de la mission	2018
Année de fin de mission	2019
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	4,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- MIN de Saumaty / Port de la Pointe Rouge et Vieux Port de Marseille
 - Audit technique
 - Déclaration ICPE
 - Dépôt spécial de carburant maritime

Objet des missions :

- Etablissement de déclarations relatives à la réglementation ICPE pour les stations d'avitaillement portuaires



Station d'avitaillement Saumaty Services



Stations d'avitaillement Nouvelle Aire - Port de la Pointe Rouge / Vieux Port de Marseille

17/19 – Profil de baignade de la plage de Saint Cyprien

Maître d'Ouvrage	Commune de Lecci (2A)
Année de démarrage de la mission	2017
Année de fin de mission	2018
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	2,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Réalisation du profil de baignade de la plage de Saint Cyprien
 - Etat des lieux : Description du contexte et de la qualité des eaux de baignade
 - Recensement des rejets
 - Diagnostic : Évaluation des rejets / Évaluation du risque potentiel
 - Synthèse et recommandations : Mesures complémentaires / Actions préventives

Objet des missions :

- Profil de baignade dans le cadre de la demande de renouvellement et d'optimisation de la zone de mouillages et d'équipements légers de la baie de Saint Cyprien.

Zone d'étude du linéaire de plage de Saint Cyprien



LECCI Profil de Baignade – Plage de Saint-Cyprien

Date d'élaboration du profil : Août 2017

Date de révision du profil : uniquement si le site se dégrade

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : *Saint Cyprien*
 Lieu-dit : *Baie de Saint Cyprien*
 Commune : *Lecci*
 Département : *Corse du Sud*
 Région : *Corse*

Responsable opérationnel de l'eau de baignade : *1 maître-nageur*
 Période d'ouverture : *du 1^{er} juillet au 31 août*
 Heures de surveillance : *de 10h à 18h*
 Position du point de surveillance ARS : *N 41°38'15.8" ; E 009°20'51.4"*

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité
 Escherichia Coli : *seuil max = 100 n/100 ml*
 Streptococcus Féciaux : *seuil max = 500u/100 ml*
 Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Lecci.

Classement ARS (Agence régionale de Santé)
 Surveillance réglementaire, de 7 à 8 prélèvements effectués entre le 15 mai & 15 septembre

Année	2014	2015	2016	2017
Classement	7B	7A	7A	***

Épisode de pollution des 4 dernières années

Date	Type pollution	Origine pollution	Interdiction plage
Néant	Néant	Néant	Néant

Carte de la zone d'étude et Schéma de la zone de baignade



Informations pratiques

Poste de secours : *oui*
 Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : *oui*
 Point eau potable : *oui*
 Poubelles : *oui*

Accessibilités aux animaux : *animaux autorisés sous surveillance ; interdiction chevaux et chiens du 01/05 au 30/09*
 Autres : *restaurants, matelas / parasols, activités nautiques, parkings*

Inventaires des sources de pollution et mesures de gestion

Principales sources de pollution inventoriées	Diagnostic Risque et Impact	Distance de la zone de baignade	Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions Principales mesures de réduction des pollutions
			Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	
1 exutoire (vallon à sec)	Faible	Nord de la plage	Alerte en cas de présence d'eau par temps sec.	Observations, remontées d'information et intervention	Vérification de la source du rejet et analyses réglementaires	Sensibilisation des riverains
STEP de Zonza Ste-Lucie	Faible	7 km au nord (autre bassin versant)	Débit du ruisseau de Ste-Lucie / Rejet d'eaux usées / Suivi par le gestionnaire de la STEP		Analyses réglementaires	Surveillance du débit / Optimisation des déversements
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Sur la plage	Vérification visuelle / Alerte en cas d'une pollution inhabituellement forte		Retrait des macrodéchets / fèces et analyses réglementaires.	Passer sous la douche avant et après la baignade
Animaux domestiques	Faible	Sur la plage	Vérification visuelle / Alerte en cas de présence de déjection		Retrait des déjections et analyses réglementaires.	Information du public + Sacs avec collecteur

Fiche de synthèse – Plage de Saint Cyprien

16/35 - Demande de concession des plages de la commune de Pietrosella

Maître d'Ouvrage	Commune de Pietrosella
Année de démarrage de la mission	2016
Année de fin de mission	2019
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	25 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

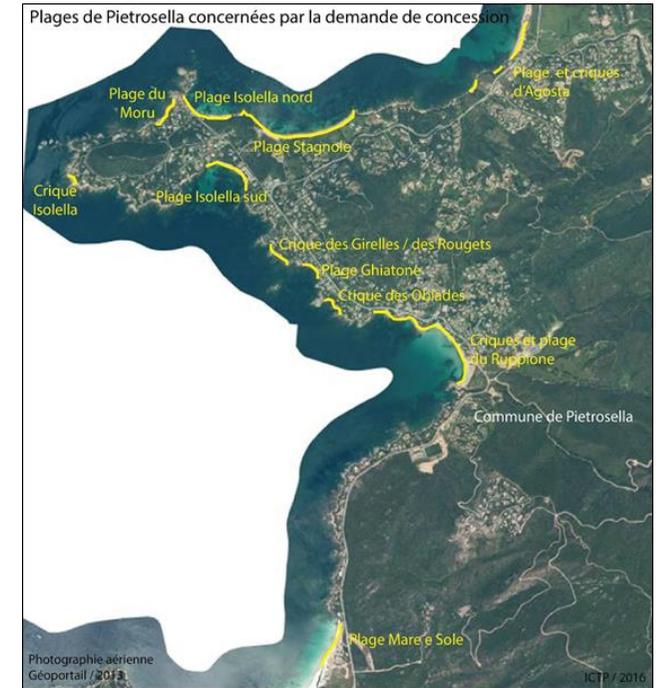
Nature des missions :

- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public
 - (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)

Objet des missions :

- Obtention de la concession des plages pour la commune de Pietrosella

Localisation des plages concernées par la demande de concession



Plan d'aménagement
Plage Rupione (Commune de Pietrosella)



Plan lot pour le sous-traité d'exploitation
Plage de Stagnole (commune de Pietrosella)

16/25 – Profils de baignade des plages du littoral de Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Maître d'Ouvrage	Commune de Zonza (2A)
Année de démarrage de la mission	2018
Année de fin de mission	2019
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	14,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Réalisation des profils de baignade des plages communales :
 - Etat des lieux : Description du contexte et de la qualité des eaux de baignade
 - Recensement des rejets
 - Diagnostic : Évaluation des rejets / Évaluation du risque potentiel
 - Synthèse et recommandations : Mesures complémentaires / Actions préventives

Objet des missions :

- Profils de baignade dans le cadre de la demande de concessions des plages communales :
 - Caramontinu – Vardiola,
 - Ruscana,
 - Pinarello village,
 - Pinarello pinède,
 - Villata,
 - Arasu



ZONZA
Profil de Baignade – Plage de Pinarello village


Date d'élaboration du profil : Novembre 2018 Date de révision du profil : uniquement si le site se dégrade

Caractéristique de la baignade

Nom de la baignade : Pinarello village	Responsable opérationnel de l'eau de baignade :
Lieu-dit : Ste Lucie de Porto Vecchio	Pas de surveillance
Commune : Zonza	Période d'ouverture : /
Département : Corse du Sud	Heures de surveillance : /
Région : Corse	Position du point de surveillance ARS : X : 1187586 ; Y : 1657076

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité
 Escherichia Coli : seuil impératif = 2 000 n/100 ml / Streptocoques Fécaux : seuil impératif = 10 000n/100 ml
 Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Zonza.

	Année	2014	2015	2016	2017	2018
Classement		B	E	E	E	E

De 9 à 11 prélèvements effectués entre fin mai et début septembre.

Episode de pollution des 4 dernières années

Date	Type pollution	Origine pollution	Interdiction plage
Néant	Néant	Néant	Néant

Carte de la zone d'étude et Schéma de la zone de baignade / Informations pratiques



Poste de secours : non

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : non

Douches / Toilette : non / non

Point eau potable : non

Poubelles : non

Accessibilités aux animaux : animaux autorisés sous surveillance

Autres : activités nautiques et terrestres, zones de stationnement

Inventaires des sources de pollution et mesures de gestion

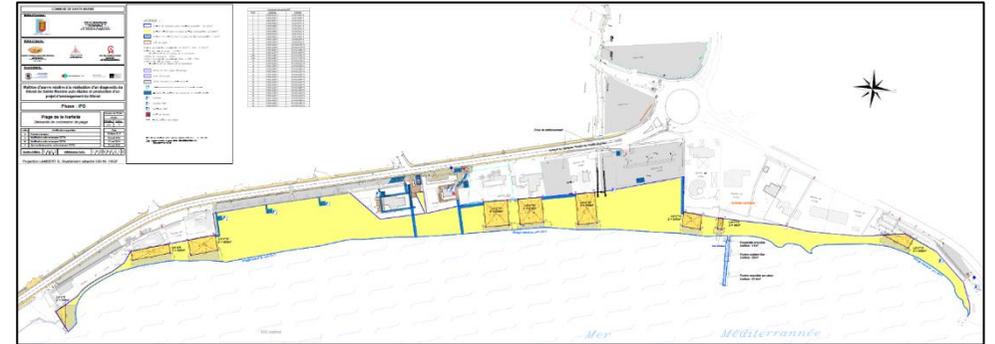
Principales sources de pollution inventoriées	Diagnostic		Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
	Risque et impact	Distance de la zone de baignade		Procédures	Mesures de gestion préventive associées	
1 exutoire (grau des étangs)	Faible	Sud de la plage	Vérification visuelle	Observations, remontées d'information et intervention	Vérification de la source et analyses réglementaires	Sensibilisation des riverains
STEP de Zonza Ste-Lucie	Faible	2 km au nord (autre bassin versant)	Débit du ruisseau de Ste-Lucie / Rejet d'eaux usées / Suivi par le gestionnaire de la STEP		Analyses réglementaires	Surveillance du débit / Optimisation des déversements
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Sur la plage	Vérification visuelle / Alerte en cas d'une pollution inhabituellement forte		Retrait des macrodéchets / fèces et analyses réglementaires	Pour les baigneurs : respecter les espaces publics naturels
Animaux domestiques	Faible	Sur la plage	Vérification visuelle / Alerte en cas de présence de déjection		Retrait des déjections et analyses réglementaires	Information du public voire sacs avec collecteur

Profil de baignade – Plage de Pinarello village

Localisation des 5 zones de baignades concernées par les profils de baignade

16/02 – Demande de concession des plages de Sainte Maxime

Maître d'Ouvrage	Commune de Sainte Maxime
Année de démarrage de la mission	2016
Année de fin de mission	2020
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	10 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-



Plan d'aménagement de la plage de la Nartelle

Nature des missions :

- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public
 - (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)

Objet des missions :

- Obtention de la concession des plages de Garonnette, Nartelle, Centre-Ville et Croisette pour la commune de Sainte Maxime



Plan d'aménagement de la plage du Centre-Ville



Localisation des plages demandées en concession

15/69 – Profil de baignade de la plage du Santana

Maître d'Ouvrage	Commune de Coggia (2A)
Année de démarrage de la mission	2016
Année de fin de mission	2017
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	2 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

Nature des missions :

- Réalisation du profil de baignade de la plage du Santana sur la commune de Coggia :
 - Etat des lieux : Description du contexte et de la qualité des eaux de baignade
 - Recensement des rejets
 - Diagnostic : Évaluation des rejets / Évaluation du risque potentiel
 - Synthèse et recommandations : Mesures complémentaires / Actions préventives

Objet des missions :

- Profil de baignade dans le cadre de la demande de concession de la plage du Santana.



Projet d'aménagement de la
plage du Santana

COGGIA
Profil de baignade – Plage du Santana

Date d'élaboration du profil : mars 2016 Date de révision du profil : uniquement si le classement se dégrade

Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Santana **Responsable opérationnel de l'eau de baignade :** 3 personnes de la SNSM, 1 personne diplômée du BNSSA et un pompier quand mer très agitée

Lieu-dit : Esigna **Période d'ouverture :** du 20 Juin au 20 Septembre

Commune : Coggia **Heures de surveillance :** de 11h à 18h

Département : Corse-du-sud **Position du point de surveillance ARS :** X= 1128087 ; Y= 1698714

Région : Corse

Qualité de l'eau de baignade et historique (Directive 2006-7-CE)

Bactéries recherchées et seuils de conformité
Escherichia Coli : seuil max = 500 n/100 ml / **Streptocoques Fécaux :** seuil max = 200u/100 ml
 Au-delà de ces seuils fermeture préventive de la zone de baignade par la commune de Coggia.

Classement ARS (Agence régionale de Santé)
 Surveillance réglementaire
 De 7 à 8 prélèvements effectués entre le 15 mai et le 30 septembre. Episode de pollution des 4 dernières années

Année	2012	2013	2014	2015
Classement	A	***	***	***

A / *** : eau d'excellente qualité

Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la plage
Néant	Néant	Néant	Néant

Aucune fermeture administrative ou préventive au cours des 10 dernières années suite au contrôle de l'ARS

Carte de la zone d'étude

Schéma de la zone de baignade

Informations pratiques

Poste de secours : oui **Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :** non

Douche/Toilette : oui/non **Accessibilité aux animaux :** animaux autorisés sous surveillance

Point eau potable : oui **Autres :** activités nautiques, restaurants, matelas / parasols

Poubelles : oui

Inventaires des sources de pollution et mesures de gestion

Principales sources de pollution inventoriées	Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
	Risque et Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs de suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive associées	
4 exutoires	Faible	Sur la plage	Vérification visuelle de l'état des collecteurs pluviaux : le débit doit être nul par temps sec.	Analyses réglementaires réalisées par l'ARS	Surveillance du débit / optimisation des déversements / Contrôles par le SPANC Pour les baigneurs : passer sous la douche avant et après la baignade Poursuite de l'information des maîtres sur l'importance de ramasser les déjections
STEP de Sagone / Pompes de relevage	Faible	1,6 km (autre bassin versant) / Haut de plage	Débit du Liamone / Rejet d'eaux usées dans le Liamone / Vérification visuelle d'une fuite des pompes		
Fréquentation de la zone de baignade	Faible	Sur la plage	/		
Animaux domestiques	Faible	Sur la plage	/		

Profil de baignade – Plage du Santana

15/29 - Demande de concession de la plage du Santana de la commune de Coggia

Maître d'Ouvrage	Commune de Coggia
Année de démarrage de la mission	2015
Année de fin de mission	2016
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	8,5 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-



Plage de Santana (Commune de Coggia)

Nature des missions :

- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)
- Réalisation du profil de baignade

Objet des missions :

- Obtention de la concession de la plage du Santana pour la commune de Coggia



Plan d'aménagement
Plage de Santana (Commune de Coggia)



Plan lot pour le sous-traité d'exploitation
Plage de Santana (Commune de Coggia)

13/05 – Demande de concession des plages de la commune de Lecci

Maître d'Ouvrage	Mairie de Lecci (2A)
Année de démarrage de la mission	2013 puis 2019
Année de fin de mission	-
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	40 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-



Nature des missions :

- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)

Objet des missions :

- Obtention de la concession des plages pour la commune de Lecci :
 - Plage de San Ciprianu
 - Plage de Cala Rossa
 - Plage U Benedettu
 - Plage Golfo di Sogno



11/38 - Demande de concession des plages de la commune de Zonza

Maître d'Ouvrage	Commune de Zonza (2A)
Année de démarrage de la mission	2011
Année de fin de mission	En cours depuis 2011
Nature du groupement	-
Montant global HT des prestations	-
Honoraires HT ICTP	25 K€
Honoraires HT partenaires	-
Montant HT des travaux	-

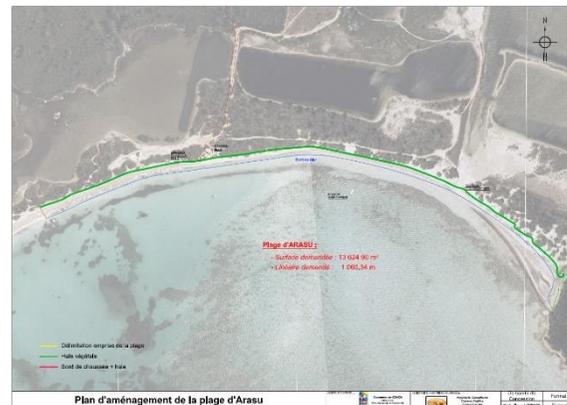
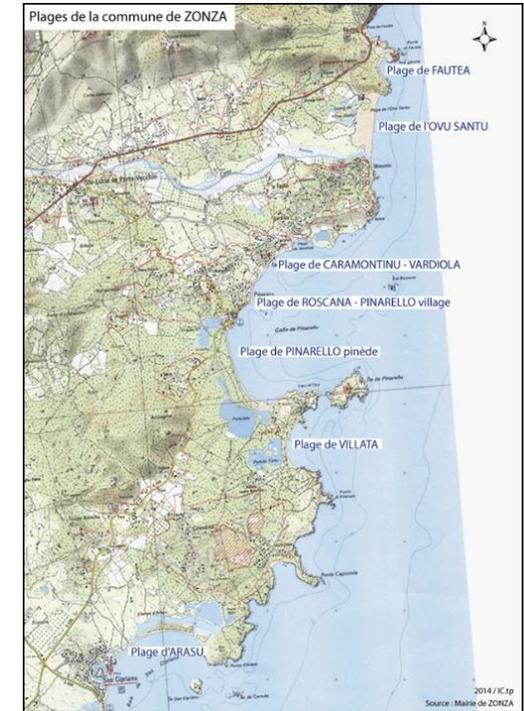
Nature des missions :

- Gestion des dossiers et procédures réglementaires :
 - Plans d'aménagement
 - Dossiers de concession de plage
 - Dossiers d'enquête publique
 - Assistance à la Délégation de Service Public
 - (Sous-traité d'exploitation, Plan des lots, ...)

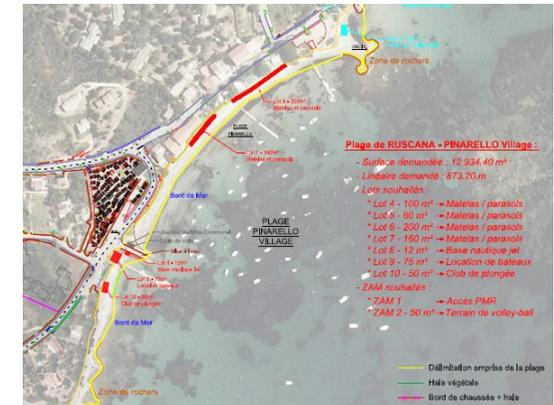
Objet des missions :

- Obtention de la concession des plages pour la commune de Zonza

Localisation des plages concernées par la demande de concession



Proposition aménagement
Plage de l'Arasu (commune de Zonza)



Proposition aménagement
Plage de Pinarello (commune de Zonza)